



Essais N° 1-2-041

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-041 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**Centre de Développement et d'Analyse en Agro-Industrie
CDAAI - Groupe AGRODIV**

Adresse : 08, rue Boudjeriou, Constantine 25000 - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Essais suivantes :

- ✓ **Echantillonnage des produits céréaliers ;**
- ✓ **Analyses physico-chimiques et techno-rhéologiques des produits céréaliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 17/06/2023
Date de fin de validité : 16/06/2027

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 17/06/2020

ANNEXE TECHNIQUE**Rév : 05(19/09/2024)**

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

**Nom : Laboratoire du Centre de Développement et d'Analyse en Agro-Industrie
CDAAI - Groupe AGRODIV**

Adresse : 08, Rue Boudjeriou, Constantine, 25000 Algérie

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025:2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'échantillonnage et d'analyses physico-chimiques et techno-rhéologique, pour son site et unités techniques suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire du Centre de Développement et d'Analyse en Agro-Industrie CDAAI - Groupe AGRODIV Adresse : 08, Rue Boudjeriou, Constantine, 25000 Algérie. Contact : REBGUI Djamel Tél : +213 661 304 403 Fax : / Adresse électronique : cdaai_agrodiv@yahoo.com
----------------------	---

Unités techniques concernées :

- **Unité technique 01 : Échantillonnage.**
- **Unité technique 02 : Service physico-chimique.**
- **Unité technique 03 : Service techno-rhéologique.**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.

(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 19/09/2024

Date de fin de validité le : 16/06/2027

Pour la Directrice Générale et par délégation

**Cheffe de Département des Laboratoires Essais
IZEBBOUDJEN Rekia**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- **Unité technique 01 : Échantillonnage.**

Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Prestation sur Site client (S)
Farine	Echantillonnage de prélèvements	Prélèvements élémentaires par moyens manuels et/ou mécaniques	ISO 24333:2009	S

Portée fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement ».

- **Unité technique 02** : Service physico-chimique.

Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Farine	Détermination de la teneur en eau	Perte de masse par séchage (T° : 130 - 133 °C)	ISO 712:2009 (*) INST03-PR09-T03 du 03/05/2020 version 03
	Détermination de l'indice de chute de Hegberg	Détermination du niveau d'activité alpha-amylasique	ISO 3093:2009
	Dosage du taux de cendres par incinération	Incinération d'une prise d'essais jusqu'à combustion complète des matières T° (550+/-10) capsule en quartz	ISO 2171:2023

() Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.*

Portée fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement ».

- **Unité technique 03** : Service techno-rhéologique.

Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Farine	Détermination des propriétés alvéographiques	Détermination des propriétés alvéographiques d'une pâte à hydratation constante de farine industrielle	ISO 27971:2023
	Détermination du gluten humide	Extraction mécanique	ISO 21415-2:2015
	Détermination de l'indice de sédimentation -Test de Zélény-	Mise en solution (acide lactique) ; mesure graduelle	ISO 5529:2007

Portée fixe : « *Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement* ».

Responsable d'accréditation
KOUN Rachda